

Fusion UPMC - Paris 4 : « Conserver au maximum l'identité des communautés » (B. Jobert et J. Chambaz)

Paris - Publié le jeudi 13 octobre 2016 à 18 h 17 - Essentiel n° 78252

« L'université nouvelle sera structurée autour de trois facultés regroupant nos UFR : sciences, médecine et lettres/SHS. Il n'y aura pas de modifications des structures internes : notamment, les six UFR de l'UPMC et les 18 de Paris-Sorbonne seront maintenues », déclare Barthélémy Jobert, président de l'Université Paris-Sorbonne (Paris 4), dans un entretien à News Tank, le 12/10/2016. Il s'exprime conjointement avec son homologue de l'UPMC, Jean Chambaz, sur l'avancée du projet de fusion des deux établissements, un an après son annonce.

L'enjeu du futur établissement, qui doit naître au 01/01/2018, « sera le premier cycle. Si l'Etat nous laisse suffisamment d'autonomie pédagogique, nous pourrions augmenter la réussite », affirme Barthélémy Jobert.

La nouvelle université ne sera pas un grand établissement, ajoute Jean Chambaz : « Nous sommes attachés à notre mission de service public et nous voulons construire une université de droit commun. Nous demanderons peut-être ponctuellement des dérogations mais nous allons rester au maximum dans le cadre de l'université. »

Interrogés sur la place de Paris 2 Panthéon-Assas et de l'UTC, membre de la Comue Sorbonne Université, dans ce projet, les deux présidents estiment qu'« à l'avenir, il y a une place dans notre système pour un institut de technologie comme pour une faculté de droit et d'économie ».

Jean Chambaz et Barthélémy Jobert répondent à News Tank

Vous avez annoncé la fusion entre Paris Sorbonne et UPMC il y a un an. Depuis, vous vous exprimez assez peu...

Barthélémy Jobert : C'est vrai. Nous parlons peu, nous parlons moins que d'autres. L'enjeu est de communiquer en interne, vers notre communauté. Nous avons été prudents au moment d'annoncer la fusion, et nous avons mal vécu sa communication dans la presse quelques heures avant que le message interne parte à nos personnels.

« Nous avons été prudents au moment d'annoncer la fusion »

Jean Chambaz : Cette fusion est un acte fort. Pendant sa phase de réalisation nous faisons le maximum pour éviter que des voix discordantes puissent mettre le projet en péril. D'ailleurs, quand nous prenons la parole, nous le faisons ensemble, Barthélémy Jobert et moi.

Comment en êtes vous arrivés à l'idée de cette fusion ?

Jean Chambaz : En 2012 nous avons tous deux été élus sur le projet de reconstituer une université pluridisciplinaire, portée par l'Idex, et incluant Paris 2 Panthéon-Assas et les partenaires de Sorbonne Universités.

L'an dernier, après dix ans de coopération entre l'UPMC et Paris-Sorbonne, et quatre ans de mise en œuvre de l'Idex, nous avons jugé que nous pouvions proposer la création de cette université pluridisciplinaire. La fusion était au cœur de nos programmes lors de nos réélections.

Quelles étapes avez vous franchies depuis ?

Barthélémy Jobert : Nous avons relégitimé la démarche lors des élections aux conseils centraux en 2016. Nous avons chacun présenté un programme clair de poursuite du travail engagé et de fusion pour créer une nouvelle université. Nous avons tous deux obtenu la majorité et été réélus sur l'engagement de mener à bien le processus. Et nous avons obtenu le prolongement de l'Idex à condition de valider la fusion au 01/01/2018.

Jean Chambaz : Nous co-présidons le comité de pilotage stratégique qui se réunit hebdomadairement. Une équipe projet dédiée, animée par Bernard Froment, lgaenr, et des groupes de travail thématiques sur les différentes missions et les fonctions sont actuellement à l'œuvre. Nous discuterons de leurs propositions avec les syndicats, personnels, étudiants... dans les prochaines semaines.

Calendrier de la fusion

- Vote des statuts en janvier 2017 ;
- présentation au Cneser en février ;
- promulgation des statuts avant la présidentielle ;
- désignation d'un administrateur provisoire et d'une assemblée constituante ;
- élection des instances de la nouvelle université en novembre 2017 ;
- création de la nouvelle université au 01/01/2018.

Quel modèle d'université construisez-vous ?

Barthélémy Jobert : Une fois la décision prise nous avons regardé et discuté avec ceux qui avaient déjà fusionné en France et à l'étranger. Chaque établissement a son propre écosystème et son histoire mais il y a des invariants. Dans notre cas, la fusion se fait dans un temps court, c'est un défi mais aussi un avantage, car cela crée un mouvement. En cela, l'Idex nous a aidés.



Une grande
université de
recherche internationale

Jean Chambaz : Notre vision, c'est celle d'une grande université de recherche internationale, dont la gouvernance se concentre sur la stratégie à cinq voire dix ans, les grands objectifs et le mécénat. Nous allons aussi dissocier les fonctions

de président et de « provost », confiée aux doyens de faculté.

Et concrètement comment sera-t-elle organisée ?

Barthélémy Jobert : L'université nouvelle sera structurée autour de trois facultés regroupant nos UFR : sciences, médecine et lettres/SHS. Il n'y aura pas de modifications des structures internes : notamment, les six UFR de l'UPMC et les 18 de Paris-Sorbonne seront maintenues.

Nous voulons conserver au maximum l'identité et les forces des communautés existantes au sein de notre ensemble. Les facultés auront une très large autonomie, elles seront dirigées par des doyens élus, qui auront des compétences en matière de moyens budgétaires et RH (révision des effectifs). Les relations entre la présidence et les facultés seront définies dans des contrats d'objectifs et de moyens.

Nous demandons actuellement aux groupes de travail de définir ce qui doit relever des facultés et ce qui doit relever du pilotage central.

Jean Chambaz : A partir du vote des statuts par le CA, prévu en janvier 2017, nous allons mener un travail concret sur l'organisation. Je souligne que pas un emploi ne disparaîtra et que les personnels ne seront pas obligés de repostuler sur leurs fonctions, contrairement à ce qui a pu avoir lieu dans d'autres fusions.

Docteurs honoris causa : cérémonie commune

Les deux universités organisent pour la première fois conjointement la cérémonie des docteurs honoris causa (DHC). Du 10 au 12/10/ 2016, un cycle de trois jours de conférences exceptionnelles présentées par chacun des DHC est organisé côté sciences avec, entre autre, Cynthia Rosenzweig (Nasa) « La ville dans le changement climatique et la transition environnementale », la norvégienne Gro Harlem Brundtland (ONU) et, côté art, lettres et sciences humaines, l'écrivain Dany Laferrière « Éloge de la lecture. Conversations ».

Vous évoquez des doyens de facultés élus... ils pourraient donc être hostiles à la présidence de l'université ?

Barthélémy Jobert : Il y aura une stratégie globale définie par la présidence. Aujourd'hui un directeur d'UFR, même opposant du président, applique ce qui est voté dans les conseils. Il en sera de même. Nous voulons faire confiance à l'autonomie et à la subsidiarité dans un fonctionnement transparent.

Quid de Paris 2 et de l'UTC ?

Barthélémy Jobert : L'absence d'école et la complémentarité de nos disciplines nous mettent dans une position plus favorable que d'autres regroupements pour réussir cette fusion.

A l'avenir, il y a une place dans notre système pour un institut de technologie comme pour une faculté de droit et d'économie. En attendant qu'ils s'intègrent, même si cela prend pour les juristes huit à dix ans pour qu'ils constatent que nos facultés préservent leurs identités, les collaborations seront possibles.

Que va devenir la Comue Sorbonne Universités avec un établissement aussi puissant en son sein ?

Barthélémy Jobert : Nous proposons avec tous nos partenaires que Sorbonne Universités adopte le statut d'association. Nous pourrions ainsi continuer de porter des collaborations fructueuses et piloter l'initiative d'excellence ensemble.

Des physiciens de Paris 7 ont souhaité rejoindre votre futur établissement. Que leur répondez-vous ?

Jean Chambaz : Il s'agit d'un problème interne à USPC, cette demande émane d'opposants historiques à la Comue. Cela ne nous intéresse pas : nous ne sommes pas là pour déstabiliser les autres ou pour faire un mercato. Nous souhaitons le meilleur à USPC dont les membres sont des universités de recherche, comme nous. Ce n'est pas en les dépeçant que l'on va régler les problèmes.

« Il ne faut pas voir les universités en création, ou les regroupements, comme des structures enfermantes

Il ne faut pas voir les universités en création, ou les regroupements, comme des structures enfermantes. L'UPMC porte la thématique du climat avec Paris-Saclay, les mathématiques avec Paris Diderot et l'ENS ; Paris 4 travaille avec Paris 1 et l'ENS sur les humanités... Nous prôtons des coopérations larges dans un paysage simplifié et plus attractif.

Quel nom portera le futur établissement ?

Jean Chambaz : Nous changerons de nom mais il n'est pas encore temps de le dévoiler. Il sera tout aussi fort en termes d'identité que UPMC ou Paris Sorbonne.

Souhaitez-vous devenir un grand établissement ?

« Un combat commun avec les universités de recherche

Jean Chambaz : Nous sommes attachés à notre mission de service public et nous voulons construire une université de droit commun. Nous demanderons peut-être ponctuellement des dérogations mais nous allons rester au maximum dans le

cadre de l'université. Nous estimons que nous menons un combat commun avec les universités de recherche pour faire bouger leur place et leur rôle dans l'ESR.

Quels sont vos objectifs en matière de formation ?

Barthélémy Jobert : Nous avons d'ores et déjà une grande richesse de parcours d'excellence en master et doctorat. L'enjeu du futur établissement sera le premier cycle. Si l'Etat nous laisse suffisamment d'autonomie pédagogique, nous pourrions augmenter la réussite en premier cycle.


Pour cela, il faut nous permettre d'afficher les mêmes exigences de recrutement que les CPGE, les ENS ou les grandes écoles. Les trois quarts des premiers vœux APB sont pour des filières sélectives. Le désir social est là : les étudiants veulent se sentir entourés, avec une garantie de réussite.

Il faut aussi nous autoriser, par exemple, à admettre en L3 des étudiants de médecine qui échouent à la Paces. Nous avons un projet en ce sens qui n'a pas pu aboutir faute de volonté du ministère.

Jean Chambaz : Il est temps d'accepter la différenciation des universités et que celles-ci adoptent des stratégies propres. En matière d'apprentissage, d'innovation pédagogique ou de formation continue, certaines « petites » universités sont en avance. Essayons de nous inspirer de leurs réussites pour les passer à l'échelle.

Quels sont les enjeux immobiliers de la fusion ?

Barthélémy Jobert : Soulignons que nous avons trois campus principaux à 10 mn les uns des autres. Cette continuité nous place dans la situation de grands campus universitaires urbains internationaux. Il faudra relocaliser la présidence de l'université mais il n'y aura aucune mobilité forcée des personnels.

 Aucune mobilité forcée des personnels

Il y a un travail de fond à faire sur la stratégie immobilière. Paris Sorbonne a un déficit en m² et son patrimoine est très dispersé. Et les excédents de fonctionnement dégagés au cours de mon premier mandat passent dans des rénovations immobilières alors que nous attendons parfois depuis 25 ans des opérations lourdes de réhabilitation qui n'ont pas été prises en compte par les différents CPER.

Souhaiteriez-vous obtenir la dévolution ?

Jean Chambaz : L'UPMC avait candidaté lors de la première vague de dévolution mais les conditions proposées par le gouvernement ne nous convenaient pas. Nous sommes toujours intéressés car être propriétaire donne une capacité d'action importante. Mais cela ne peut pas se faire sans moyen pour remettre le patrimoine en état.

Le projet Paris Parc va aboutir

« Nous avons mis huit ans à monter le projet Paris Parc, un dispositif de liaison avec les entreprises regroupant notre fablab, la Satt, la formation continue... Cela a pris longtemps en raison des désaccords entre la ville de Paris, la région et l'Etat. Il a fallu pas moins de quatre ans pour convaincre France Domaine d'accepter que l'Etat mette à notre disposition une parcelle située...sur notre emprise ! Si l'UPMC avait été propriétaire, le projet serait achevé depuis six ans. », déclare Jean Chambaz.

Quels sont les points faibles que vous avez identifiés ?

Jean Chambaz : Nous allons créer les conditions pour que l'université soit en place en 2018 mais tout ne sera pas achevé. Ainsi, nous avons un gros retard, faute d'investissements suffisants, en matière de systèmes d'information. Nos scolarités fonctionnent ainsi avec un outil maison à l'UPMC (Casper) et à Paris Sorbonne avec Apogée, que l'Amue doit renouveler mais seulement dans quelques années.

Quelle importance donnez-vous aux classements internationaux dans votre stratégie ? Attendez-vous une progression dans certains d'entre eux du fait de la fusion ?

Jean Chambaz et Barthélémy Jobert : Cette question nous semble superflue.

Jean Chambaz



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Coordination des universités de recherche intensive françaises Président	-	-
European University Association Membre du board	2015	Aujourd'hui
Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie Professeur de biologie cellulaire	2014	Aujourd'hui
Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie Président	Mars 2012	Aujourd'hui
Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie Vice-président moyens et ressources	2011	2012
European University Association Président du Council for doctoral education	2008	2011

Professeur de biologie cellulaire à la faculté de médecine Pierre et Marie Curie, Jean Chambaz est chef du service de biochimie endocrinienne à l'hôpital Pitié-Salpêtrière.

En 1999, il crée une unité de recherche mixte Inserm-UPMC dans le domaine du métabolisme et de la différenciation intestinale. Cette unité fusionne en 2007 dans le centre de recherche des Cordeliers, dont il est directeur adjoint.

Après avoir dirigé l'école doctorale de physiologie et physiopathologie (ED 394) de 2001 à 2005, il crée l'institut de formation doctorale de l'UPMC. Il dirige cet institut, le premier du genre en France, jusqu'en 2008.

Son engagement dans la structuration de la recherche au niveau européen et dans le débat sur les nouvelles missions du doctorat, l'a conduit à être le premier président du Council for Doctoral Education de l'European University Association (EUA) de 2008 à 2011.

En 2015, il est élu membre du board de l'EUA.

Fiche n° 4728, créée le 18/06/14 à 11:00 - MàJ le 21/09/16 à 15:32

Barthélémy Jobert



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Paris Sorbonne Université (Paris 4) Président	Mars 2012	Aujourd'hui
Paris Sorbonne Université (Paris 4) Professeur d'histoire de l'art	2004	Aujourd'hui
Paris Sorbonne Université (Paris 4) Vice-président du conseil scientifique	2008	2012
Université Pierre Mendès France - Grenoble 2 Professeur des universités	2001	2004
Paris Sorbonne Université (Paris 4) Maître de conférences en histoire de l'art contemporain	1995	2001

Fiche n° 4637, créée le 16/06/14 à 15:06 - MàJ le 12/09/16 à 14:41

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »